



DOSSIER DE PRESSE

- Bilan un an après la création de Ports de Normandie et perspectives de développement
- Résultats 2019

Ports de Normandie : bilan un an après sa création et perspectives de développement

Le 7 janvier 2019 se réunissait le premier Comité syndical de Ports de Normandie, qui s'affichait résolument comme l'outil d'une stratégie commune de la Région, des départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, du Cotentin et de Dieppe Maritime pour le développement de l'économie maritime normande. Un an plus tard, Hervé Morin, Président de Ports de Normandie, fait le bilan et trace le chemin pour la suite.

Lors de la création de Ports de Normandie, Hervé Morin et l'ensemble des élus de Ports de Normandie déclaraient :

« En créant Ports de Normandie, la Région, avec les départements du Calvados, de la Manche et de la Seine Maritime et les agglomérations de Caen la Mer, Cherbourg et Dieppe Maritime, continue de porter haut et fort notre territoire, la Normandie.

L'union de nos trois ports - Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe - est avant tout l'affirmation d'une priorité et d'une ambition collectives et politiques de la stratégie portuaire et maritime de la Normandie, qui a trop longtemps tourné le dos à la mer.

Développer l'activité pour augmenter la valeur ajoutée et favoriser l'emploi sur le territoire, optimiser le fonctionnement général du système portuaire normand et doter la Normandie, en complément des deux Grands Ports Maritimes, d'une structure portuaire qui compte à l'échelle nationale tout en restant souple et réactive, voilà notre objectif ! »

Les ambitions étaient fortes. Bilan 1 an plus tard.

Objectif 1 : « Conforter notre place de leader du transmanche à l'ouest du détroit. »

Tous les indicateurs sont au vert ! En 2019 :

- Le nombre d'escales progresse de 3 %
- Le nombre de passagers augmente de 1 %
- Le tonnage croît de 3,5 %

La lisibilité accrue de Ports de Normandie

La création de Ports de Normandie a permis à nos 3 ports d'accéder à une visibilité d'une tout autre envergure et d'augmenter considérablement la capacité de promotion de nos ports et leur poids dans les diverses instances. Tour d'horizon des retombées positives :

- Impacts sur les armements :
En 2019, Irish Ferries a lancé le WB Yeats à Cherbourg et concentré toutes ses escales françaises sur Cherbourg.

Brittany Ferries prévoit le remplacement, en 2020, du « Normandie » par le « Honfleur » à Ouistreham et devrait annoncer prochainement de nouveaux projets avec Ports de Normandie.

- Impact sur les autorités européennes :
La commission a salué « l'effet cluster » en nous octroyant 300 K€ pour adapter le port de Ouistreham à l'arrivée du « Honfleur » et 1,7 M€ d'aide pour développer le ferroutage à Cherbourg. 3 objectifs pour Ports de Normandie : massification du trafic, élargissement de l'hinterland, report modal dans une logique de protection de la qualité de l'air.
- Impact sur les autorités nationales :
Le ministère de l'Intérieur s'appuie sur Ports de Normandie pour animer la concertation nationale sur la mise en vigueur des modalités renforcées de passage des frontières dans les ports.

Ports de Normandy is Brexit ready !

Malgré un calendrier sans cesse perturbé et des reports réguliers, les trois ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe ont été en ordre de marche pour chacune des échéances de l'année 2019. Ils sont donc d'ores et déjà prêts pour le 1^{er} janvier 2021.

Dieppe a été agréé pour le transport des équidés. Caen-Ouistreham et Cherbourg ont obtenu, pour le transport des animaux vivants, un niveau d'agrément de leur système de contrôle supérieur aux plus grands ports transmanche français. Caen-Ouistreham est ainsi le seul grand port transmanche à pouvoir recevoir tous les animaux autorisés en France.

Ports de Normandie veut aller encore plus loin !

- En travaillant sur la problématique de la qualité de l'air. L'accueil du « Honfleur » en 2020 sera une première étape. Propulsé au GNL, le « Honfleur » s'inscrit comme l'un des navires les plus respectueux de l'environnement opérant sur la Manche. A Dieppe, la Région et le département de Seine-Maritime financent l'installation de scrubbers sur les 2 ferries qui font la liaison avec Newhaven. D'autres pistes sont en cours de réflexion.
- En renforçant notre présence promotionnelle au Royaume Uni et en Irlande.

Objectif 2 : « Devenir l'un des acteurs majeurs du développement des Energies Marines Renouvelables. »

Via ses 3 sites, Ports de Normandie s'impose comme un outil sans équivalent en France

Présents sur toute la chaîne (production, logistique, maintenance), les 3 sites de Ports de Normandie offrent la plus large couverture géographique portuaire en France, le plus gros potentiel d'emplois (plus de 500 emplois directs à Cherbourg, une centaine à Caen-Ouistreham et Dieppe) et des équipements portuaires parmi les plus performants :

- 100 ha disponibles à Cherbourg, un quai lourd 15T/m²
- L'extension du mole Est vient de débuter à Ouistreham pour accueillir la base de maintenance du champ éolien de Courseulles
- Dieppe : finalisation du contrat avec EMDT (Eoliennes en Mer Dieppe Le Tréport)

Ports de Normandie veut aller encore aller plus loin !

- En faisant de Cherbourg le hub pour les parcs de Fécamp et Courseulles
- En captant de nouvelles opportunités industrielles ou logistiques pour d'autres champs éoliens en mer français ou étrangers
- En permettant l'installation, à Cherbourg, d'un centre de R&D pour GE Renewable Energy
- En lançant la construction de la base de maintenance de Dieppe pour laquelle les études sont prêtes

Objectif n°3 : « Générer de l'emploi et de la valeur ajoutée sur notre territoire. »

Ports de Normandie, selon une étude INSEE de 2016, ce sont :

- **244 M€ de Valeur Ajoutée** locale par an
- **6 000 emplois** directs et indirects

La création de Ports de Normandie a été l'occasion de renforcer l'équipe commerciale afin de consolider les filières existantes (commerce, transmanche, réparation navale...), d'être en veille active permanente et de capter les opportunités de développement en privilégiant la valeur ajoutée pour le territoire sur le tonnage (même si le tonnage croît de 3,22 % et dépasse les 6,5 M de tonnes, rivalisant avec le niveau de certains grands ports maritimes).

Ports de Normandie travaille à la valorisation économique de son patrimoine foncier, tout en s'assurant que cela entraîne des manutentions portuaires supplémentaires. Quelques exemples en cours ou à venir :

- Extension de Grand Large Yachting suite à un AMI lancé sur Cherbourg (20 emplois supplémentaires annoncés).
- Implantation d'un centre de R&D pour GE Renewable Energy à Cherbourg
- Projet de reprise de l'activité sur le site SAIPOL à Dieppe
- Implantation de bases de maintenance EMR à Ouistreham et à Dieppe

Ports de Normandie veut aller encore plus loin !

Plaisance : Il faut complètement « reprogrammer » les ports de plaisance. Conscient que l'avenir appartient à ceux qui offriront *du service* et pas seulement *des places à quai*, Ports de Normandie et ses délégataires, appuyés par Normandie Maritime, sont en train de repenser en profondeur l'offre plaisance sur Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe.

Pêche : Ports de Normandie va proposer aux acteurs de la pêche en Normandie de réfléchir ensemble à la création d'une place de marché normande et à une mise en réseau des criées afin de restaurer des équilibres financiers durables.

Construction / Réparation navales : Ports de Normandie va accompagner MIM (Manche Industrie Marine) à Dieppe dans l'amélioration de son outil industriel, développer des partenariats avec Naval Group, CMN... et améliorer ses installations de mise à sec à Dieppe et Cherbourg.

Commerce : Après avoir bouclé le chantier d'embeckage à Caen-Ouistreham, Ports de Normandie va poursuivre l'adaptation de ses installations portuaires à l'évolution de la taille des navires (quai de Norvège à Dieppe, quai de France à Cherbourg, ...).

Croisière : Sur Cherbourg, une étude est en cours entre Ports de Normandie, la ville et l'agglomération et devrait être présentée au cours du 1^{er} semestre 21020. Sur Caen, l'objectif à termes est de passer d'une activité ponctuelle à une activité premium plus régulière.

Objectif n°4 : « Assurer la pertinence, la cohérence et la complémentarité des investissements des collectivités qui siègent au sein de Ports de Normandie. »

410 M€ ont été investis en Normandie entre 2007 et 2020 pour :

- Réhabiliter les infrastructures et équipements transférés par l'Etat
- Conforter nos filières structurelles (transmanche et commerce) pour utiliser les installations à leur plein potentiel et accompagner la croissance des échanges
- Préparer l'avenir, notamment industriel (EMR tout particulièrement)

Ports de Normandie veut aller encore plus loin !

- En préparant un Plan Pluriannuel d'Investissements à l'échelle des trois ports de 25 à 40M€ par an.

Objectif 5 : « Doter la Normandie d'une structure portuaire qui compte à l'échelle nationale tout en restant souple et réactive, en prise avec les réalités du terrain. »

Les ports de Dieppe et Cherbourg sont situés en cœur de ville. Quant au port de Caen-Ouistreham, il s'étend sur les 15 km de canal reliant le centre de Caen au terminal transmanche de Ouistreham. Ports de Normandie est donc un acteur majeur de l'aménagement des agglomérations. Quelques exemples :

- Démolition de l'hôtel Mercure à Cherbourg
- Transformation de l'ancienne capitainerie de Cherbourg en restaurant gastronomique
- Aménagement de l'avant-port de Ouistreham
- Travaux de rénovation et classement du Pont Colbert à Dieppe
- Remplacement du pont de Colombelles

Pour mener à bien ce travail de modernisation de ses infrastructures portuaires, Ports de Normandie est en train de se doter d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Durables (SDADD) pour chacun de ses ports : celui de Cherbourg est terminé et a été présenté aux élus. Celui de Caen-Ouistreham est en cours et prochainement sera lancé celui de Dieppe.

Ports de Normandie - résultats 2019

Tous les indicateurs sont au vert

En 2019, dans tous les secteurs d'activité, les résultats de Ports de Normandie progressent :

- **Le nombre d'escales (commerce, transmanche et croisière) augmente de 4 %. Le cap des 3 000 escales a été dépassé.**
- **Le nombre de passagers augmente de 1,28 %, soit plus de 1,9 M de passagers.**
- **Le tonnage commerce croît de 3,22 % et dépasse les 6,5 M de tonnes.**
- **Le tonnage pêche progresse de 14,9 % et dépasse les 12 000 T.**
- **Le nombre de nuitées plaisance augmente de 0,5 % pour atteindre 38 806, malgré la baisse du nombre de bateaux (7 429, soit - 5 %) ayant escalé dans les ports de Normandie.**
- **La réparation navale a progressé de 3,7 % pour atteindre 281 unités manutentionnées.**

Trafics Passagers

Alors que le trafic passager transmanche progresse de 32,60 % sur les lignes avec l'Irlande, il est en repli de - 3.21 % sur celles vers le Royaume-Uni. Le trafic croisière progresse lui de 7,90 %.

Le trafic passager des lignes avec le Royaume-Uni en repli de 3,21 % confirme, malgré tout, la bonne résistance des lignes à partir de Ports de Normandie, face à un marché déprimé en 2019.

En effet, la Livre a connu en août 2019, une parité au plus bas depuis 10 ans, ce qui a réduit, au cœur de la saison estivale, le pouvoir d'achat des touristes britanniques en zone euro. L'incertitude du Brexit, et de ses conséquences pour les passagers, n'a pas non plus incité les britanniques à voyager en Europe.

Dans le détail, et dans ce contexte, les lignes à partir de Dieppe et Caen-Ouistreham se sont relativement bien comporté avec des baisses respectivement de 2,11 % et 0,93 %. En revanche, Cherbourg accuse une baisse plus sensible à - 8,17 %.

A l'inverse, les trafics avec l'Irlande ont connu une forte progression : + 32.61 %. Cette progression est directement liée à la mise en service du W.B. Yeats et au choix de Irish Ferries de concentrer ses touchés français à Cherbourg. L'Irlande représente désormais 44 % du trafic transmanche passagers de Cherbourg.

En 2020, l'évolution du trafic passager vers l'Angleterre reste très incertaine, alors que le marché Irlandais pourrait progresser de nouveau, notamment grâce à une avant-saison plus dynamique.

Quant à l'activité croisière, elle progresse de nouveau, + 7.90 %, et atteint un nouveau record aussi bien en nombre d'escales (61 paquebots) que de croisiéristes (169 161 passagers). Après 3 années de forte hausse sur Cherbourg, 2019 doit être analysée comme une année exceptionnelle (75eme anniversaire du débarquement, nombreux refuges météo...). La saison 2020 affichera un recul sensible. Afin de pérenniser cette activité, Ports de Normandie a commandité une étude sur le développement de la croisière sur le port de Cherbourg, en lien avec les acteurs du territoire, en premier lieu la ville et l'agglomération. La conclusion sera rendue au cours du premier semestre 2020.

Trafics marchandises

Concernant les marchandises, les lignes transmanche progressent de 3,54 % en tonnage (+ 4,19 % en nombre de Poids Lourds), soit + 1,41 % avec le Royaume-Uni (1,28 % en nombre de Poids Lourds) et + 13,62 % avec l'Irlande (+ 19,25 % en nombre de Poids Lourds). Le trafic conventionnel est en croissance de 1,31 %.

Les trafics transmanche avec le Royaume-Uni progressent en tonnage de 3,11 % à Caen-Ouistreham, de 3,33 % à Cherbourg mais reculent de 2,57 % à Dieppe.

L'évolution des trafics au cours de l'année aura été erratique. En effet, les lignes à partir de Ports de Normandie ont bénéficié, au premier trimestre, de la grève des douaniers sur le Détroit, puis ont fait face aux phénomènes de stockage/déstockage au gré des dates possibles de retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne.

Les trafics avec l'Irlande progressent sensiblement en tonnage : + 13,62 %. Cette progression résulte clairement de la mise en service du W.B. Yeats et de l'évolution positive de l'activité non-accompagnée. Le trafic de Stena Line reste globalement stable.

Enfin, le trafic conventionnel connaît également une dynamique positive avec une croissance de 1,31%. Il s'établit à 918 000 T. Cette croissance est due à la forte augmentation des déchargements de granulats à Dieppe (+ 140 000 T) qui fait plus que compenser le recul de 130 000 T des exports de céréales à Caen, recul lié aux travaux d'embectage et aux désordres constatés sur l'écluse ouest. Les trafics de niche à forte valeur ajoutée ont également contribué à cette croissance : bois (+ 62 %), Bentonite (+ 34,37 %), à Caen-Ouistreham, et les Colis (transformateurs, Hydrolienne...) à Caen-Ouistreham et Cherbourg.

Pêche

L'activité pêche des ports de Dieppe, Ouistreham et Cherbourg enregistre de bons résultats en 2019. En effet, le volume débarqué a sensiblement augmenté : + 14,9 % pour dépasser les 12 000 T. Cette progression est le fait des deux criées de Cherbourg et Dieppe qui progressent respectivement de + 11% (+ 500 T) et 31 % (+ 1 100 T). Le point de débarque de Ouistreham enregistre un recul de 5 %. Cherbourg repasse la barre des 5 000 T (5 485 T) et Dieppe atteint 4 758 T. Ouistreham est à 1 813 T.

Plaisance

Dans la continuité des années passées, le nombre de bateaux (7 429) ayant escalés dans les ports de Normandie a baissé de 5,5 %. Cette baisse n'a cependant pas enrayé la progression du nombre de nuitées totales enregistrées qui augmentent légèrement (+ 0,5 %) pour s'établir à 38 806. Il y a donc un allongement de la durée moyenne de séjour, qui dépasse les 5 jours.

Réparation navale

L'activité réparation navale a également progressée de 3,7 %. 281 unités ont été manutentionnées dans l'année.

L'activité dieppoise a progressé de 10 % (161 bateaux), alors que celle de Cherbourg a régressée de 5% (120 bateaux) du fait de l'indisponibilité momentanée des outils.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, « Ports de Normandie » ce sont :

6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète « Ports de Normandie » est le fruit d'une alliance entre la Région Normandie, les départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et les Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de « Ports de Normandie » sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Chloé Lecourt 02 31 53 64 53 – chloe.lecourt@portsdenormandie.fr